

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 : Pour la Suisse, fr. 4. Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.</p>	<p>L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.</p>	<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 : Allemagne, fr. 5[»]30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6[»]60. — Belgique, fr. 5[»]30. — Espagne, 6[»]60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6[»]10. — Italie, fr. 4[»]80.</p>
---	---	---

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 7 DÉCEMBRE 1873.

La propriété collective à Carthagène.

Les journaux bourgeois d'Espagne publient le texte d'un décret sur la propriété, qui a été rendu récemment par la junte révolutionnaire de Carthagène. Cette junte a été renouvelée par une élection, et il paraît que quelques éléments socialistes y sont entrés. Quoiqu'il en soit, voici la traduction du décret:

*Junte souveraine de salut public de Carthagène
Commission des services publics.*

Considérant que la propriété est un des droits les plus légitimes de l'homme, lorsqu'elle est le résultat de son travail ;

Considérant qu'une des nécessités les plus urgentes de la révolution et un des principes les plus élémentaires de notre doctrine régénératrice, est d'établir une séparation absolue entre la propriété bien acquise et la propriété mal acquise, entre celle qui est juste et celle qui est injuste ;

Considérant que de temps immémorial et par suite des systèmes absolutistes qui ont gouverné notre pays les forces vives de sa production et de sa richesse se sont trouvées, dans leur presque totalité, paralysées et improductives entre les mains d'une douzaine de familles privilégiées qui les ont acquises par droit de conquête ou par des donations royales ;

Considérant, que c'est là, avec d'autres raisons économiques du même ordre, la cause première de notre infériorité relative dans le développement industriel et commercial en comparaison des autres nations, infériorité qui fait, au grand scandale de la logique, du pays le plus riche en productions naturelles le pays le plus pauvre ;

Considérant que les privilèges économiques sont l'élément principal de la force qu'emploient les classes en possession des monopoles pour combattre les droits sacrés du peuple ;

Considérant que la révolution veut abolir ces abus, détruire ces odieux privilèges et revendiquer partout la justice économique ;

Considérant que la révolution doit sauver les finances publiques et faire face aux difficultés que l'avidité et l'orgueil d'autres familles privilégiées ont créé au trésor public de notre malheureuse nation, par les luttes intestines qui la déchirent ;

La junte souveraine décide ce qui suit :

1° Il sera procédé immédiatement et avec toute la promptitude possible, par les pouvoirs révolutionnaires, à la délimitation absolue entre la propriété légitime et la propriété illégitime.

2° Seront confisqués et déclarés propriété collective du canton, tous les biens situés sur son territoire, qui sont possédés à titre d'héritage par leurs détenteurs actuels, et qui proviennent d'une donation royale, tels que substitutions, majorats, chapellenies, etc.

3° Seront confisqués, comme propriété collective du canton, ceux des biens acquis lors de la vente par l'État des propriétés ecclésiastiques, qui auront été payés moins du tiers de leur valeur réelle. Les contrats et les titres de propriété relatifs à la vente des biens nationaux seront révisés par d'autres autorités révolutionnaires, qui décideront selon le droit et la justice sur la légitimité de leur possession.

Carthagène, le 1^{er} novembre 1873,

Pour la Commission : Antonio de la Calle.

Ce décret, rendu *in extremis* par les intransigents aux abois, a d'abord le tort de n'être qu'une demi-mesure ; il ne vise que les biens nobiliaires et ecclésiastiques, et ne dit mot des fortunes acquises aux dépens du salaire des travailleurs. Il ne pourra donc, comme toutes les demi-mesures, produire aucun résultat efficace. Si l'on avait voulu faire quelque chose de sérieux, il fallait, lorsque l'Andalousie et la province de Valence étaient soulevées, donner la main aux ouvriers, accepter leur programme, et confisquer, non par voie de décret, mais *par des faits*, le sol et les instruments de travail au profit de la collectivité. Au lieu de cela, les intransigents ont tenu à bien séparer leur cause de celle des internationaux, qu'ils ont, eux aussi,

traités de *pillards* et *d'assassins*. Si leur mouvement est condamné à avorter misérablement, c'est parce qu'ils l'ont voulu, c'est parce qu'ils ont trahi la cause du peuple; nous ne pouvons pas les plaindre.

Toutefois ce décret montre une fois de plus qu'il est impossible, maintenant, de faire une révolution sans que la question sociale ne se pose; les intransigents n'ont voulu faire qu'un mouvement politique, et les voilà forcés de faire du socialisme — équivoque et incomplet sans doute — mais enfin du socialisme à un degré quelconque.

Nouvelles de l'Extérieur.

Italie.

Bologne, 28 novembre (correspondance particulière du *Bulletin*). — Pendant que la monarchie cherche à se consolider, et que les voyages du roi d'Italie servent à resserrer toujours davantage cette liguée d'intérêts bourgeois qui menace d'engloutir toutes les forces et toutes les richesses sociales; pendant que le parti républicain ou mazzinien se groupe autour de trois vieillards qui, par leur âge et par leurs préjugés, ne savent rien et ne peuvent rien savoir de la nature et des intérêts du prolétariat en général et du prolétariat italien en particulier, lequel a toujours été le plus positif et le plus raisonnable du monde et ne pourra jamais se persuader qu'un peuple, comme un ressort, doivent se détendre au son de paroles ingénieusement combinées; — pendant que nos adversaires de toutes nuances se croient plus assurés que jamais dans le maintien de leur position privilégiée, le prolétariat italien compte ses forces, serre ses rangs, et s'appête à profiter de la première occasion pour montrer aux bourgeois qu'il sait faire quelque chose.

Qu'on ne dise pas que nous exagérons : la misère qui s'accroît avec l'approche de l'hiver, ce manque de prévoyance des communes, les fautes et les actes arbitraires du gouvernement, la coupable indifférence des heureux du monde, font grandir le mécontentement et les passions révolutionnaires des plèbes affamées, qui ne savent pas, tous l'affirment, où donner de la tête.

Interrogez les ouvriers de la campagne, interrogez ceux des villes: demandez-leur ce qu'il pensent et comment ils espèrent pourvoir à leurs besoins pressants; tous vous diront que cela ne peut plus aller de la sorte, qu'il est nécessaire d'en finir avec les Messieurs; et que lorsque les pauvres gens meurent de faim tandis que le blé regorge dans les greniers des riches, le peuple sait ce qu'il a à faire pour se tirer d'embarras.

Un des délégués italiens au Congrès de Genève a dit qu'en Italie l'organisation économique n'était pas beau-

coup comprise par les ouvriers. C'est vrai; nous n'avons pas comme ailleurs, en Italie, de grands centres industriels, où la vie en commun est une nécessité locale, où l'association est une condition *sine qua non* du travail. En Italie, sauf dans quelques localités, chacun travaille chez soi et pour son compte; ainsi vous aurez, par exemple, dans la même rue et séparés par une simple cloison, cordonniers, charpentiers, forgerons, mécaniciens, orfèvres, tourneurs, etc., sans qu'il existe entre eux d'autres relations que le voisinage, la communauté d'intérêts, le désir de s'émanciper, la passion révolutionnaire.

L'organisation économique est, comme on le voit, assez difficile dans un pareil état de choses; mais les intérêts révolutionnaires n'y perdent rien: au contraire, dans cet isolement économique de l'ouvrier, les besoins se faisant sentir davantage, la réalisation de nos idées est pour lui une impérieuse nécessité, à laquelle il sera contraint d'obéir.

La solidarité, pour le prolétaire italien, consiste précisément dans ce partage des douleurs, des espérances des défaites, des victoires, dans l'harmonie et dans le soulèvement spontané de toutes les forces vives de la révolution sociale; et non dans un assemblage plus ou moins mécanique des éléments de la production.

Nous aurons peut-être l'occasion de nous expliquer plus longuement à ce sujet; ce que nous venons de dire suffit pour le moment.

Nos amis Bagnolesi, Malatesta, Paganelli sont toujours emprisonnés; la conduite du gouvernement italien dans cette circonstance est au plus haut point stupide et lâche; sous le prétexte d'une *conspiration contre l'Etat*, que jamais personne n'a rêvée, et dans laquelle on veut impliquer encore d'autres de nos compagnons, qui jusqu'à ce moment ont échappé aux recherches de la police, on retient nos amis prisonniers depuis plus de quatre mois. On ne leur fera certainement aucun procès; mais le gouvernement italien se plaît à les tenir sous les verrous *pour leur donner une leçon*, ainsi que les juges ne se gênent pas de le dire tout haut.

Vous pourrez trouver dans le *Risveglio* de Siègne et dans quelques autres journaux des nouvelles plus détaillées du mouvement ouvrier.

X.

A Lucca et à Pontascherchio (Toscane), de même qu'à Barletta (Pouille), se sont fondées de nouvelles sections de l'Internationale

A Fano va paraître incessamment un journal socialiste dont le titre sera le *Communard*.

A Turin, les ouvriers gagniers ont fait récemment une grève qu'ils ont soutenue pendant plusieurs jours avec admirable solidarité. Les patrons, qui d'abord avaient refusé de faire la moindre concession, ont dû céder et accorder l'augmentation de salaire demandée. La fabrique Reineri a seule persisté à refuser toute augmentation et se trouve actuellement sans ouvriers, ceux-ci ayant préféré aller chercher du travail dans d'autres

viles. La grève a été appuyée par la section internationale et par les compagnons de Genève.

Belgique.

Nous apprenons par le *Mirabeau* que la grève de l'établissement Lejeune-Vincent, à Dison près Verviers, est terminée. Quatre-vingt-quinze grévistes ont soutenu la lutte jusqu'à la fin, et actuellement ils sont tous remplacés. Pendant les 13 semaines de la grève ceux qui ne travaillaient pas n'ont pas cessé de recevoir 15 francs par semaine.

Le patron Lejeune-Vincent n'a du reste pas accordé les concessions qui lui étaient demandées, en sorte que sa fabrique est toujours à l'interdit.

La fédération du Centre-Hainaut tiendra un Congrès le 7 courant, à Jolimont. L'ordre du jour est entre autres le renouvellement du Conseil administratif, et la nomination des délégués au Congrès belge de Noël.

France.

La modification ministérielle à laquelle nous venons d'assiser, il y a quelques jours, n'a pas satisfait l'extrême droite; elle a fait décidément pencher la balance du côté du centre droit, c'est-à-dire de l'orléanisme. Il fallait s'y attendre. M. de Chambord ayant refusé de présider aux destinées de la France, il a bien fallu se rabattre sur d'autres candidats.

Le nouveau ministère signale son entrée au pouvoir par un projet de loi municipale qui donne au gouvernement la nomination des maires. Et là-dessus les socialistes libéraux de se récrier, et de protester au nom de l'autonomie municipale. Ils prennent bien leur temps, ces Messieurs; ils ont applaudi à l'écrasement de la Commune, et les voilà qui s'avisent maintenant de trouver mauvais qu'on remette l'administration municipale entre les mains du pouvoir central! M. Thiers, lui, est plus logique; il a déclaré que le projet de loi contenait certaines, détails contestables, *mais que le fond lui en paraissait bon*. Si M. Gambetta avait le courage d'être sincère, il en dirait autant.

Allemagne.

On écrit de Mannheim à la *Süddeutsche Volksstimme*:

» Le jour des morts, il s'est produit dans notre cimetièrre, sur la tombe d'un ouvrier, une scène qui a fait de bruit. Une femme se tenait là, entourée de cinq enfants, qui criaient d'une voix lamentable: «Où est notre père? qui nous donnera du pain?» Il était impossible de voir ce groupe sans être touché jusqu'aux larmes. L'ouvrier que sa famille pleurait de la sorte, avait été victime de la brutalité bourgeoise. Il avait voulu réclamer à son patron, l'entrepreneur Bauer, un salaire arrièrre, et lui annoncer en même temps qu'il quittait son

chantier, où il se trouvait par trop exploité. La porte de Bauer était fermée, et l'ouvrier, qui s'était rencontré là avec trois de ses camarades, venus dans le même but, redescendait l'escalier. Tout à coup Bauer apparaît armé d'une barre de fer pointue, se jette sur les ouvriers qui ne s'attendaient à rien, et leur porte de tels coups que celui dont nous parlons est mort de ses blessures, et que les trois autres durent garder le lit. Le meurtrier a été arrêté, il est vrai, mais personne ne se préoccupe de la malheureuse famille de la victime.»

Il faut espérer que Bauer sera acquitté par le tribunal, et que la famille du défunt sera condamnée à des dommages-intérêts pour atteinte portée à la considération d'un patron.

Fédération jurassienne.

Voici le détail des sommes qui ont été reçues par le Comité fédéral jurassien pour la grève des mécaniciens du Centre-Hainaut, et qui ont été envoyées par lui à destination:

Section des graveurs et guillocheurs du Locle	fr. 50» —
Du compagnon D., Neuchâtel	» — 50
De quatre Parisiennes, Neuchâtel	» 10» —
Section de la Chaux-de-Fonds	» 49» —
Atelier Cordier, Chaux-de-Fonds	» 21» —
Section de Sonvillier	» 15» —
Une section d'Alsace	» 25» —
De B. H., Locle	» 5» —
De Z. R., Bex	» 2» —
Alliance des Remonteurs, St-Imier	» 27» 70
Section du Porrentruy	» 15» —
	fr. 220» 20

En outre nous trouvons dans l'*Internationale* l'indication des sommes suivantes, envoyées directement aux grévistes du Centre-Hainaut:

Section de propagande, Genève	fr. 76» 80
Bijoutiers de Genève	» 500» —
Section de Neuchâtel	» 63» —
Tailleurs de pierres, Genève	» 100» —
Menuisiers, Genève	» 100» —
Mécaniciens, Genève	» 80» —
Section l' <i>Avenir</i> , Genève	» 58» 05

Depuis plusieurs semaines, la crise financière d'Amérique fait sentir son contre-coup dans notre industrie horlogère. Le travail se ralentit surtout chez les monteurs de boîtes et les graveurs; on nous cite un atelier de la Chaux-de-Fonds qui a dû congédier tous ses ouvriers. Si la situation se prolonge, nous pourrions bien revoir les tristes jours de la grande crise d'il y a une douzaine d'années; et le prix élevé des subsistances ren

drait la position des ouvriers encore plus pénible. C'est maintenant plus que jamais qu'il est de devoir de chacun de travailler, au sein des sociétés ouvrières, pour organiser la solidarité d'une façon pratique.

Souvent des membres de la fédération, ou même des ouvriers n'appartenant pas à l'Internationale, nous signalent des actes arbitraires des patrons, des abus criants, mais nous prient en même temps de n'en pas parler, parce que si le *Bulletin* en faisait mention, en devinerait immédiatement d'où ont pu nous être transmises les révélations, et nos correspondants se verraient l'objet de la vengeance de la bourgeoisie.

Mais du moins, avons-nous dit quelquefois à tel de nos correspondants, nous pourrions, sans nommer personne, sans même désigner la localité, parler d'un abus d'une façon générale. — Oui, nous répond-on, mais alors l'effet n'est pas produit ; un reproche formulé d'une façon générale, et qui ne peut trouver aucune application particulière bien frappante, n'est d'aucune utilité, et mieux vaut alors ne pas parler du tout.

Dernièrement, des membres d'une de nos sections avaient préparé, pour nous les remettre, quelques notes sur un grand établissement industriel, où les ouvriers sont traités en véritables nègres. Il ne se trouve, parmi ces ouvriers, aucun membre de l'Internationale ; la terreur est trop grande pour qu'ils osent s'affilier ; il semble donc que l'article en question ne les aurait pas compromis. Cependant, au dernier moment, nos compagnons se sont décidés à ne rien publier, parce qu'ils ont acquis la certitude que la publication projetée aggraverait encore la position des ouvriers de l'établissement en question au lieu de l'améliorer.

C'est par le même motif que nous gardons pour nous les communications qui nous ont été faites relativement à plusieurs ateliers, où les ouvriers sont obligés de subir sans se plaindre toutes les vexations d'un patron avide et brutal ; s'exposer à perdre son travail à l'entrée de l'hiver et avec la crise qui commence, ce n'est pas gai pour un père de famille. Il vaut mieux souffrir, faire le poing dans sa poche, et travailler de toute son énergie à rendre l'organisation des travailleurs assez forte pour qu'elle puisse bientôt broyer toute cette société de privilège, de vol et de mensonge.

A Neuchâtel, la société des ouvriers menuisiers a fait autrefois partie de l'*Internationale* ; elle s'en est retirée en 1870, lorsque la guerre a désorganisé nos sections. Dès lors, tous les efforts pour la ramener ont été vains, et cela tient à ceci : la société est menée par quelques individus qui, s'ils ne sont pas les meilleurs ouvriers, sont au moins les plus habiles diplomates. Les patrons, pour se concilier la bonne grâce de ces messieurs, ont soin de leur donner le meilleur ouvrage, au détriment de leurs camarades ; en conséquence de quoi, ces messieurs trouvent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, et déblatèrent tant qu'ils peuvent contre l'Internationale.

On nous a fait voir l'autre jour, à la devanture d'un magasin en construction, des fenêtres à grandes glaces, dont la menuiserie ne se compose que du cadre, avec une baguette au milieu ; ce travail se paie à l'ouvrier tout comme si la fenêtre était divisée en huit carreaux : il y a donc beaucoup à gagner ; eh bien, cet ouvrage-là, on le réserve pour les *bien pensants*. Toutes les aubaines sont pour ceux qui savent courber l'échine ; quant aux autres, le travail de rebut est assez bon pour eux.

Est-ce que les ouvriers ainsi sacrifiés à des *frotte-manches*, ne finiront pas par ouvrir les yeux sur ces hommes qui les tiennent à dessein éloignés de nous ?

Zurich. — Les ouvriers relieurs de cette ville viennent de se déclarer en grève. Ils avaient demandé à leurs patrons d'élever le salaire à 4 fr. et de réduire la journée à 10 heures. Les patrons acceptèrent de payer l'heure à raison de 40 cent., mais ils ne voulurent pas accepter la limite de 10 heures. Le président de la société des patrons proposa, pour trancher la difficulté, le chiffre de 10 1/2 heures ; ce chiffre fut accepté par les ouvriers ; mais alors les patrons, interprétant cette concession comme un symptôme de faiblesse, ne voulurent plus des 10 1/2 heures. Il a donc fallu recourir à la grève.

La société des patrons a décidé que tout patron qui embaucherait un gréviste, serait frappé d'une amende de 50 francs. En outre, elle a fait des démarches auprès de la police, pour obtenir que tout gréviste qui serait vu *parlant* à un ouvrier venu pour prendre de l'embauche, fût immédiatement arrêté.

Ajoutons que trois patrons ont accepté les conditions des ouvriers.

L'adresse des grévistes est : Jean Schey, Kuttelgasse, 3, Zurich.

Avis.

POUR PARAITRE APRÈS LA NOUVELLE ANNÉE
A BRUXELLES.

CONSIDÉRATIONS ET RECHERCHES

SUR LE

PROBLÈME SOCIAL

AU XIX^e SIÈCLE

Par C. De Paepé.

Ouvrage en 4 volumes format in-12.

1^{er} volume. — Position du problème social.

2^{me} volume. — Données scientifiques du problème social. Livre I : Données biologiques. (Ce volume est divisé en 2 parties, savoir :

1^{re} partie. Données physiologiques du problème social.

2^{me} partie. Données agronomiques du problème social.

3^{me} volume. — Données scientifiques du problème social. Livre II : Données sociologiques. (Ce volume est divisé en 2 parties, savoir :

1^{re} partie. Données historiques du problème social ;

2^{me} partie. Données économiques du problème social.

4^{me} volume. — Des tendances du mouvement ouvrier au XIX^e siècle, ou données pratiques du problème social.